

Sélection des adhérents concernés par un contrôle

Contexte

Dans le cadre de son agrément, Ecofolio mène une politique de contrôle des déclarations annuelles des tonnages de papiers mis sur le marché effectuées par ses adhérents.

Cette politique de contrôle mise en place par Ecofolio s'articule dorénavant en 2 phases :

- Des contrôles de cohérence qui ont eu lieu pendant la période légale de déclaration entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2017 ;
- Des contrôles sur place (ou audits) qui sont effectués par des auditeurs externes indépendants, sélectionnés sur appel d'offres, afin de vérifier l'exactitude des informations fournies par les adhérents.

Extrait de l'arrêté d'agrément d'Ecofolio :

« En ce qui concerne le contrôle des déclarations, le cahier des charges définit un objectif de contrôle externe sur la durée de l'agrément. Afin d'atteindre ces objectifs, Ecofolio mènera 2 types de contrôles :

- *Contrôle mis en place par Ecofolio : Des contrôles de cohérence ayant lieu durant la période de déclaration : objectif 100% des déclarations (...)*
- *Contrôle entrant dans l'objectif : Des contrôles sur place (audits réalisés par des tiers indépendants accrédités ou équivalent après mise en concurrence). Afin d'atteindre les seuils de contrôle des tonnages fixés dans le cahier des charges tout en optimisant les ressources nécessaires, Ecofolio procédera comme actuellement à un tirage au sort aléatoire entre gros/moyens et petits contributeurs. Certains audits pourront être issus des contrôles de cohérence si des incohérences importantes n'étaient pas levées afin de vérifier l'exactitude des informations fournies par les adhérents : objectif au moins 15 % des tonnages sur la durée de l'agrément et qui aura pour but de couvrir les adhérents représentant 80% des tonnages sur la durée de l'agrément. »*

Procédure de choix des adhérents

1. Contrôles de cohérences

Les déclarations des adhérents sont soumises à des formules de tests préprogrammées. Les incohérences et les adhérents concernés sont ainsi listés dans ce fichier de test (Excel) par type d'anomalie.

- ⇒ **Tous les adhérents ayant confirmé leur déclaration dans l'espace Mes Papiers sont concernés par ces contrôles de cohérence.** Ceux-ci ont lieu principalement pendant les périodes de déclaration. Néanmoins, compte tenu du nombre important de déclarations le dernier jour, ces contrôles se poursuivent après la fin de la période de « déclaration normale » et avant la facturation le 10 mars.
- ⇒ En cas d'incohérence relevée, les adhérents sont informés et accompagnés en priorité par téléphone et par email et peuvent eux-mêmes procéder à la modification de leur déclaration.

Sélection des adhérents concernés par un contrôle

2. Contrôles sur place - audits

Des audits sont organisés entre avril et septembre de chaque année chez les adhérents sélectionnés à cette fin, afin de vérifier l'exactitude des informations fournies dans les déclarations mais également d'aider les adhérents à consolider leurs méthodes de traçabilité et de suivi de papiers assujettis.

Ces audits sont réalisés par deux cabinets indépendants, choisis suite à un appel d'offre comme mentionné ci-dessus, qui suivent un processus de contrôle identique.

- ⇒ **30 adhérents sont concernés par ce contrôle sur place. Ils sont identifiés de la manière suivante :**
- Une partie est tirée au sort par un huissier de justice. Cela permet d'identifier de manière aléatoire des adhérents répartis de manière équivalente entre :
 - « gros » adhérents > 10 000 t;
 - « moyens » adhérents ; entre 10 000 t et 1 000 t;
 - « petits » adhérents < 1 000 t.
 - Une autre partie est identifiée par Ecofolio sur la base des contrôles de cohérence précédemment effectués. Concrètement, cela signifie qu'un adhérent n'ayant pas justifié de son tonnage avec une attestation de véracité ou bien n'ayant pas donné d'explication valable en retour d'une incohérence identifiée lors du contrôle de cohérence pourra être concerné par un audit.
 - Ecofolio peut également auditer des adhérents n'ayant pas déclaré de tonnages pour l'année N-1